

# LA GAZETTE DES SAINT-LÉGER

L'ASSOCIATION DES  
SAINT LÉGER DE  
FRANCE ET D'AILLEURS  
VOUS SOUHAITE UN  
TRÈS BEL ÉTÉ

BONNE LECTURE !

## DANS CE NUMÉRO N° 18

### FOCUS

Saint Léger du Malzieu (Lozère)

### DANS LE RETRO

Le loup rôde à St Léger - Saint Léger Triey (Côte d'Or) en 1885

### GASTRONOMIE

La pomme transparente de Saint-Léger - Saint Léger en Gaume (Belgique)

### LES INFOS DE L'ASSO

Commission Patrimoine

### NOS RETROUVAILLES

Boissy Saint Léger (Val de Marne) : 9e rassemblement en 2013

### CURIOSITE

Le clocher penché de l'église - Saint Léger aux Bois (Seine Maritime)

POUR NOUS COMMUNIQUER  
VOS INFORMATIONS

@ [assostleger@orange.fr](mailto:assostleger@orange.fr)

 [instagram.com/st.leger.  
de.france.et.ailleurs](https://www.instagram.com/st.leger.de.france.et.ailleurs)

POUR VISITER LE SITE  
 <https://www.stleger.info>

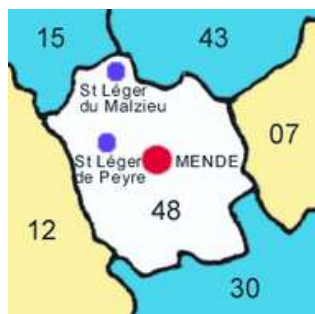
Prochaine date à retenir

15e Rassemblement

15 et 16 mai 2027

à St Léger les Vignes (44)

# Saint Léger du Malzieu (Lozère)



Région : Occitanie (anciennement Languedoc-Roussillon),  
 Département de la Lozère, Arrondissement de Mende, Canton du Malzieu-Ville  
 Communauté de communes des Terres d'Apcher



St Léger du Malzieu est situé à 5 km du Malzieu-Ville, à 15 km de St Chély d'Apcher, à 55 km au nord-ouest de Mende (préfecture de la Lozère), à 35 km de Saint Flour, à 80 km du Puy en Velay. Accès SNCF (ligne Paris / Béziers) à la gare de St Chély d'Apcher  
 Autoroute A 75 Clermont / Montpellier, sortie aire de la Lozère.



La commune s'étend sur un vaste territoire de 1892 ha, situé à 859 mètres et rythmé par la succession des plateaux et des vallons qui rejoignent la rivière la Truyère. Une coulée de basalte sur le plateau de Chambaron a servi de carrière aux constructions environnantes (fermes de Chambaron et de La Vayssière) qui se caractérisent dans le reste de la commune par l'emploi généralisé du granit. Les fermes, installées le long des voies de communications, constituent l'essentiel de l'habitat regroupé qui se répartit dans le village et six écarts, parmi lesquels Chambaron (26 maisons) et Gizerac (29 maisons) sont des hameaux plus importants que le village qui comprend 15 maisons (Insee 1946). Trois fermes isolées et deux moulins constituent le reste de l'habitat.

L'église Saint Barthélemy de St Léger du Malzieu est mentionnée pour la 1re fois au 12e siècle et dépendait de l'abbaye de La Chaise-Dieu. Elle a été probablement entièrement reconstruite au 16e siècle, après les guerres de religion.



Le château à St Léger du Malzieu (côté sud) est situé près de l'église, sur une terrasse dominant les gorges de la Truyère. Il pourrait dater en partie du 17e siècle, mais la présence d'importants corbeaux de pierre pourraient être des vestiges d'un mâchicoulis médiéval. La date inscrite sur une petite fenêtre au nord (1775) et le décor de la porte de la cage d'escalier correspondent à un aménagement du 18e siècle.



<https://www.stleger.info/les72StLeger/region7/48b.htm>



**ACCUEIL-TOURISME**  
 Hôtels, chambres d'hôtes et restaurants sont nombreux dans les villages aux alentours.

Sites à découvrir

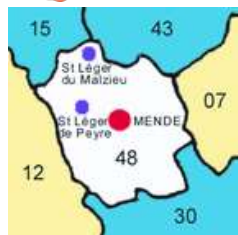
- La vallée de la Truyère  
 Situé dans une magnifique cuvette à 860m d'altitude, Le Malzieu-ville est entouré à l'est par la chaîne de montagnes de la Margeride (altitude 1500 m) et à l'ouest par un plateau qui conduit aux vastes pâturages de l'Aubrac. Au nord-ouest, on rejoint les premiers contreforts du Plomb du Cantal qui culmine lui à 1855 m, et au sud le massif des Causses. Ses pieds baignent dans l'eau de la Truyère qui se faufile entre Margeride et Aubrac pour rejoindre le Lot dans la magnifique cité d'Entraygues.



**parcours de pêche**



# Saint Léger du Malzieu (Lozère)



Région : Occitanie (anciennement Languedoc-Roussillon),  
Département de la Lozère, Arrondissement de Mende, Canton du Malzieu-Ville  
Communauté de communes des Terres d'Apcher



## Autres sites à découvrir

- Le **barrage de Naussac**, retenue pour régulariser le cours de la Loire
- Le **barrage de Grandval**
- Le **viaduc** de Garabit construit par Gustave Eiffel



- Le **lac du Moulinet**, où se pratiquent pêche, voile, baignade, planche à voile
- Le **plateau de l'Aubrac** et ses pâturages à perte de vue (VTT, cheval, randonnées pédestres)
- Les **gorges du Tarn** (canoë-kayak)



Aménagement dans le village

- Le **parc à bisons** de Sainte Eulalie



Vivez un moment inoubliable à la réserve des bisons d'Europe. Avez-vous déjà croisé un animal préhistorique ? Dépaysement garanti sans partir à l'autre bout du monde. La réserve des bisons d'Europe vous propose une expérience unique à vivre en famille, en solo ou en groupe à la rencontre de cet animal préhistorique extraordinaire, durant vos vacances en Lozère. Parcourez 1.5km entre sous-bois, prairie, et zones humides pour une excursion pouvant aller de 30 minutes à une heure de balade, selon votre rythme. La visite peut également se faire en calèche.



Adresse : Réserve des bisons d'Europe

48120 SAINTE-EULALIE

Email : [contact@bisoneurope.com](mailto:contact@bisoneurope.com)

Accueil et réservation : 04 66 31 40 40

- Le **musée du Mont Mouchet**, haut-lieu de la Résistance pendant la 2e guerre mondiale, 1400 m d'altitude.

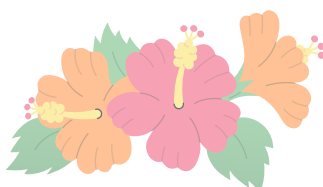
Le Malzieu-Ville se trouve à la jonction de 3 départements : le Cantal, la Haute-Loire et la Lozère. Cette jonction se situe au Mont Mouchet, haut-lieu de la Résistance Française où un monument national et un musée commémorent cette période.



*"Il s'est passé ici un épisode trop méconnu, mais très héroïque, de la Résistance Française.*

*J'ai tenu à venir rendre hommage à la mémoire de ceux qui sont tombés sur ce haut lieu de notre Patrie, et à saluer les anciens qui ont combattu ici sous les ordres du Colonel Gaspard"*

Général De Gaulle



<https://www.stleger.info/les72StLeger/region7/48b.htm>



# Saint Léger Triey (Côte d'Or)



Région de Bourgogne-Franche-Comté, Département de la Côte d'Or

Arrondissement de Dijon, Canton d'Auxonne



Le village de St Léger Triey se trouve à 30 km à l'est de Dijon et 315 km de Paris.

St Léger absorbe Triey le 20 février 1861 et devient St Léger-Triey. La commune s'est appelée au fil du temps St Léger de Champeaux, St Ligier, Léger sur Bèze, Léger les Pontailier, Léger sous la 1re République, St Léger de Triey et St Léger sur Albane.

Mais que s'est-il passé le 9 février 1855 ?

Dimanche 18 Février 1855.

2<sup>e</sup> Année.

## L'AUXONNAIS

PRIX DE L'ABONNEMENT

POUR LE DÉPARTEMENT.

Un an . . . 7 fr. 00

Six mois . . . 3 fr. 90

Trois mois . . . 2 fr. 10

MOIS DE DÉPARTEMENT.

Un an . . . 8 fr. 00

Six mois . . . 4 fr. 25

Trois mois . . . 2 fr. 40 c.



Paraissant tous les Dimanches.

Agriculture, Agricole, Commercial, Littéraire et d'Annonces.

Omne seret punctum, si miscet utile Dulci.

L'abonnement payable d'avance se continue jusqu'à Avis contraire.

PRIX DES

Annonces courtes

la ligne.

Pour l'insertion

de l'impression

On traite à l'usage

de la République

et le nombre d'ins

ON S'ABONNE : à Auxonne, au bureau du Gérant ; à Dijon, chez M. J. PICAUD, libraire, rue Condé, 120, et chez les principaux Libraires des départements et à Paris, chez MM. ILVAZ, rue J.-J. Rousseau, 3, et LACROIX, et Cie, rue N.-Dames-des-Victoires, 23, où on reçoit les annonces du Journal. (Affranchi)

" L'AUXONNAIS " - 18 février 1855 -

Le malheureux événement dont nous avons dit quelques mots à nos lecteurs dans notre dernier numéro, était encore bien plus grave que nous le pensions. Ce loup furieux, car c'était bien réellement un loup, après avoir jeté la désolation dans quelques communes de notre canton, s'est jeté sur le village de Lamarche-sur-Saône où il a fait encore des victimes, et arrivé à Saint-Léger, un courageux et brave jeune homme a mis fin à cette sanglante course en tuant d'un coup de hache ce terrible animal.

Les journaux de Dijon ont tous raconté en longs détails toutes les circonstances de cette désolante journée. Mais nous ne saurions trop revenir, trop insister sur le courage du jeune Ponsot, de Saint-Léger, qui, accouru aux cris du malheureux Telcey, vieillard de 66 ans, <sup>(1)</sup> terrassé et déchiré par l'animal en fureur, attend de sang-froid son terrible adversaire, et, d'une main vigoureuse et sûre, d'un coup de hache, l'étend sans vie à ses pieds.

Cet intrépide jeune homme, qui venait de délivrer la contrée d'une bête si dangereuse, devait inspirer toutes les sympathies d'intérêt et de reconnaissance. Aussi Ponsot fut-il l'objet d'une ovation générale.

M. le Comte Jules Paulin, maire de Saint-Léger, qui avait été, pour ainsi dire, témoin de ce duel à mort, puisque cette horrible scène se passait dans l'avenue de son château, le général Jules Paulin se hâta de faire un rapport circonstancié à M. le Préfet de la Côte d'Or <sup>(2)</sup> sur ce déplorable événement et sur la belle conduite de Ponsot, avec la recommandation la plus pressante.

Le premier magistrat de notre département, toujours si empressé à récompenser de belles actions, ne pouvait tarder à donner des preuves de son intérêt au brave garçon dont nous parlons. Aussi, nous savons que Ponsot a reçu une gratification de 50 francs, et que M. le Baron de Bry a sollicité la médaille d'or <sup>(3)</sup> pour l'intrépide habitant de Saint-Léger. La reconnaissance publique fera le reste, n'en doutons pas.

Nous savons que, jusqu'à ce jour, les blessés vont aussi bien que possible, et nous aimons à espérer que toutes les traces de cette catastrophe terrible auront bientôt disparu.

(3) " L'Auxonnais " du 10 juin 1855 : " Dans une lettre publiée par Le Moniteur, le ministre de l'Intérieur a décerné, au nom de l'Empereur, une médaille d'argent de 1ère classe pour acte de courage et de dévouement à Pierre Ponsot, le courageux jeune homme de Saint-Léger, qui, le 9 février dernier a tué à coups de hache le loup qui a fait tant de ravages dans nos contrées. "



L'allée du château



L'église



<https://www.stleger.info/les72StLeger/region5/21b.1855.htm>



# Saint Léger en Gaume (Belgique)



Aux confins sud de la province du Luxembourg Belge, aux frontières du Grand Duché du Luxembourg, de la France et de la Belgique, s'étend la Gaume dont St Léger fait partie.

## La pomme transparente de Saint-Léger

"Ce fruit se trouvait à la grande exposition du congrès international de pomologie, qui s'est tenu à Namur, dans le riche contingent de M. Gérardi, président du comice agricole de St Léger.

Il attira l'attention générale par la singulière apparence de sa surface. De grandeur moyenne, il est d'un jaune pâle, de la teinte de certaines cires et la peau paraît être transparente ; elle est, en outre, d'une finesse extrême et criblée de petites ponctuations. Quelques côtes, de saillie moyenne, sont modelées autour de l'insertion du pédoncule.

Le zélé président du comice agricole de St Léger, auquel cette pomme appartenait, pria les pomologistes réunis à Namur de s'occuper de sa nomenclature : ceux-ci, d'un commun accord, lui donnèrent le nom de Transparente de St Léger.

Le propriétaire croit avoir reçu ce fruit du Piémont il y a quelques années. Cependant, il fructifie et mûrit fort bien sous le rude climat du Luxembourg. Sa maturité a lieu en septembre-octobre.

Il est d'une saveur assez fine et agréable, à chair acidulée et parfumée ; cependant ce serait un fruit de seconde classe si la beauté de son coloris et de son aspect n'en faisaient un bel ornement de dessert."



**La pomme "transparente de Saint-Léger" ayant été retrouvée, un plant de ce pommier sera offert à tous les nouveau-nés de Saint-Léger, désormais.**



Rappelez-vous en 2005, ce hasard qui a révélé aux autorités communales léodégariennes l'existence de la "transparente de Saint-Léger", dont apparemment on ne possédait aucune trace. Et cela avant la découverte sur Internet relatant sa présentation en 1843 à l'exposition du Congrès international de pomologie de Namur par M. Gérardi, le président du comice agricole de Saint-Léger (...).

Alors un avis de recherche est lancé. De nombreuses réponses parlent de "transparentes de Croncels", d'autres de "transparentes jaunes". Mais pas de "transparentes de Saint-Léger". Encore une fois, c'est par hasard qu'un vieil arbre soit découvert dans un verger de Gomery. Et confirmation est faite par un pomologiste. "Le pommier de Danièle Médard, dont la grand-mère provient de Saint-Léger, porte bien des "transparentes léodégariennes". Et Danièle Médard a bien confirmé les qualités de ladite pomme : "Contrairement aux autres "transparentes", celle de Saint-Léger se conserve bien, ce qui lui donne d'incontestables qualités culinaires."



<https://www.stleger.info/les72StLeger/region3/belgiqueb.recettesgaume.htm>

Toutes les autres informations sont accessibles sur le site des SAINT LEGER DE FRANCE ET D'AILLEURS

## Un enfant, une Transparente

### 1e partie

Source : *L'Avenir - Luxembourg*  
du 8 février 2008

"Nous avons décidé d'offrir chaque année un plant de transparente aux nouveau-nés." Ces quelques mots ne constituent pas un message codé. Ils décrivent en fait le cadeau patrimonial que les autorités communales de Saint-Léger ont décidé d'offrir à tous les nouveau-nés de la commune. Et cela, histoire de favoriser la renaissance de la "Transparente de Saint-Léger", une pomme d'août faisant partie du patrimoine de la commune et qui avait bien failli disparaître à tout jamais.

Des greffons ont été prélevés sur le vieil arbre et de nouveaux plants ont été greffés. Et pour pérenniser la "transparente" en terres léodégariennes, les autorités communales ont confié à Philippe Lempereur, l'échevin du Patrimoine, la gestion de l'opération "Un enfant, une transparente". Concrètement, chaque année, les nouveau-nés de l'année précédente recevront un plant de transparente accompagné d'un diplôme précisant l'endroit exact où l'arbre a été planté.



Et c'est ainsi que les vingt-sept premiers nouveau-nés de l'année 2006 ont reçu leur plant.

"Étant donné la relance d'une variété quasi disparue, seuls vingt-sept plants ont pu être greffés. Les autres nouveau-nés de 2006 ont donc reçu un bon valable pour l'an prochain", précise l'échevin du Patrimoine tout en lançant ce nouvel appel : "Si par bonheur vous découvrez un pommier porteur de la "transparente de Saint-Léger", faites-moi signe !"

### 2e partie

Source : *L'Avenir - Luxembourg*  
du 20 mars 2012

Pour faire simple, depuis 2005, le collège communal de Saint-Léger a trouvé une manière originale de réintroduire la transparente sur la commune de Saint-Léger en offrant, chaque année, un plant de Transparente aux enfants nés deux ans auparavant. Ce sont donc les enfants nés en 2010 qui ont reçu leur plant samedi dernier.

Ces enfants deviennent ainsi marraines et parrains diplômés de ces arbres que papas et mamans vont planter près de leur domicile. Cela dit, le retour de la Transparente s'inscrit dans la dynamique plus large de "Saint-Léger, village du miel".



L'échevin Philippe Lempereur, explique : "Aujourd'hui, l'opération a permis la plantation de plus de 200 pommiers de Transparentes. Sans compter ceux que nous avons planté dans le verger communal qui jouxte le rucher didactique". Sucrée à souhait, cette pomme d'août a un côté mellifère et devrait faire des merveilles sur une tarte en accord parfait avec le pain et le gâteau au miel... de Saint-Léger-en-Gaume bien sûr !

### 3e partie

Article du journal "L'Avenir" en date du mercredi 10 mars 2021

#### SAINT-LÉGER

### 450 pommiers porteurs de la « Transparente »

27 nouvelles têtes blondes se sont ajoutées aux marraines et parrains d'un plan de « Transparentes », une variété de pommes léodégariennes.

● Georges VAN DEN ENDE

En 2005, Philippe Lempereur l'échevin de l'époque met en lumière l'existence de la « Transparente de Saint-Léger », une pomme 100 % léodégarienne.

C'est par hasard qu'on découvre un vieil arbre dans le verger de Danièle Médard à Gomery, dont la grand-mère provient de

Saint-Léger, qui est porteur de la dite « Transparente ». « Contrairement aux autres Transparentes, celle de Saint-Léger se conserve bien. Ce qui lui donne d'incontestables qualités culinaires, ces pommes d'août sucrées à souhait faisant des merveilles sur une tarte ».

Le greffon ayant retrouvé sa « terre d'origine » la commune offre un plan à chaque nouveau né. En



Alors que Gilles organise la distribution, Anne Léger, du Parc naturel de Gaume, donne une démonstration de taille.

cette année de pandémie, la tradition a été respectée. Ce qui fait qu'aujourd'hui 32 porte-greffe ont été offerts aux 32 nouveaux nés de l'année, un diplôme at-

tant qu'ils en deviennent parrains ou marraines. Ce qui porte aujourd'hui, à quelque 450 le nombre de pommiers sur le territoire communal.

Quant à la « mise en scène » adaptée aux normes sanitaires, après un accueil collectif et masqué, les différents partenaires ont présenté et animé leurs démarches. À savoir le bonheur de l'échevine Monique Jacob, l'organisatrice très fière de présenter les 32 enfants présents sur les 47 nouveaux nés de l'an dernier. Et sans oublier bien sûr la présence aussi agréable qu'efficace d'Anne Léger du parc Naturel de Gaume. Pour chaque famille, elle a fait étalage d'une démonstration de taille sur tous les futurs pommiers offerts. ■

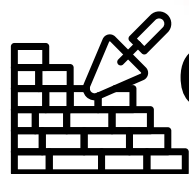


<https://www.stleger.info/les72StLeger/region3/belgiqueb.recettesgaume.htm>

Toutes les autres informations sont accessibles sur le site des SAINT LEGER DE FRANCE ET D'AILLEURS



# LES INFOS DE L'ASSO



## Commission PATRIMOINE



L'assemblée générale de 2024 a validé la création de la commission "patrimoine" (voir gazette n°12 du 4e trim 2024), et l'assemblée générale 2026 a accepté la modification du règlement afin de pouvoir aider encore plus de communes St Léger, des associations ou des particuliers mais qui répondent à des critères bien précis. Même les petits projets peuvent être retenus. Ils doivent être situés impérativement sur un Saint-Léger, sur un bâti d'intérêt public, ouvert à tous.

Si vous avez un doute, vous ne savez pas si votre projet est recevable, n'hésitez pas à contacter l'Association, par mail pour le premier contact : [assostleger@orange.fr](mailto:assostleger@orange.fr)

### Voici les projets

#### qui ont été soutenus

- en 2024 : Eglise de St Léger de Vignague à Sauveterre de Guyenne (33) : 250 €
- en 2025 : Eglise de La Lande St Léger (27) : 250€
- en 2026 : Moulin de Vaucelles de St Léger à St Jean des Champs (50) : 500€
- en 2026 : couverture d'un puits à St Léger les Vignes (44) : 250 €

### LA LANDE ST LEGER (27)

L'église Saint-Pierre constituant le chœur de la commune de la Lande-Saint-Léger est entourée de son cimetière. Elle ne bénéficie d'aucune protection au titre des Monuments historiques mais ses origines sont anciennes : XIe/XIVe siècles pour les parties les plus anciennes. Constatant l'état toujours plus inquiétant de l'église, la commune a fait appel au cabinet LNB basé à Rouen pour établir un diagnostic complet de l'édifice.

Les pathologies principales concernent la charpente affaiblie, les couvertures fatiguées, des fissures et des infiltrations, une érosion des maçonneries et des joints, de remontées capillaires...notamment. Une première tranche de travaux devrait se tenir en 2023, pour restaurer le clos et le couvert de l'église.

Ces travaux ne pourront voir le jour sans le soutien fondamental de l'État, du Département mais aussi en fonction du mécénat et de la volonté plus globalement de chaque personne ayant une sensibilité à l'art, à l'histoire, au patrimoine.

La transmission de ce patrimoine aux générations futures est un droit, un devoir mais c'est un art périlleux et fort coûteux. La commune s'y attèle avec fierté mais a réellement besoin de toutes les participations pour permettre de redresser le panache de cette église et de lui offrir, via quelques soins ciblés, une plus longue longévité et un plus large rayonnement. Les habitants et touristes pourront venir en toute sécurité, en toute accessibilité, afin de découvrir, lors de visites organisées, commentées, lors de concerts, lors d'expositions ou autres festivités ce joli édifice rempli d'histoires et de prières.



### L'ÉGLISE ST LEGER DE VIGNAGUE (33)

**L'église St-Léger-de-Vignague à Sauveterre-de-Guyenne (33)**

Grande

#### ◆◆ LE PROJET

La bastide de Sauveterre-de-Guyenne est réputée pour son plan orthogonal, sa place centrale à arcades et ses quatre portes fortifiées. En 2023, la commune lance une restauration de l'église de St-Léger-de-Vignague. La première tranche de travaux consistera en des travaux d'urgence et de mise hors d'eau des extérieurs. La seconde tranche aura pour objet la restauration et la mise en valeur des intérieurs. La dernière tranche de travaux concernera les abords de l'édifice.

#### ◆◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

Si la commune actuelle de Sauveterre-de-Guyenne est née de la fusion de trois anciennes paroisses rurales, la bastide fut implantée aux confins de deux de ces paroisses : Saint-Léger et Saint-Romain. En l'absence de sources écrites anciennes, la date d'implantation des églises n'est pas connue. Toutes conservent une partie romane attribuée aux XIème ou XIIème siècle. L'église de Saint-Léger-de-Vignague est l'édifice nécessitant la plus importante intervention. Il n'en reste plus que le chevet qui comprend une abside et un chœur, celui-ci plus large et couvert d'une coupole dont la calotte est découronnée. La nef a été détruite durant les guerres de Religion et un incendie a endommagé la partie ouest du 16e siècle. L'église a été inscrite au titre des Monuments Historiques



### LE MOULIN DE VAUCELLES DE ST LEGER (50)

Le projet vise à faire du Moulin de Vaucelles un lieu de partage, d'animation et de transmission du patrimoine, tout en nécessitant un soutien financier extérieur pour aboutir à la remise en fonctionnement complète du moulin.



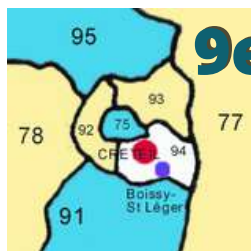
### LE PUIES DE ST LEGER LES VIGNES (44)



Ce puits, élément emblématique du patrimoine communal, témoigne de l'histoire et de l'identité de Saint-Léger les Vignes. Au fil des années, l'ouvrage s'est dégradé et nécessite aujourd'hui des travaux de restauration afin d'assurer sa préservation, sa mise en valeur et sa transmission aux générations futures.

# Boissy Saint Léger (Val de Marne)

## 9e Rassemblement en mai 2013



Région Ile de France, Département du Val de Marne,  
Arrondissement de Créteil, Canton de Boissy St Léger

*Bienvenue à Boissy-Saint-Léger*



Les Amis de Léo en Val-de-Marne  
organisent le

### 9<sup>e</sup> RASSEMBLEMENT des Saint-Léger de France et d'ailleurs

les 18 et 19 mai 2013

**BOISSY-SAINT-LÉGER**

Ce formidable réseau d'amitié et d'échange qu'est l'association des Saint-Léger de France et d'ailleurs est constitué par 67 des 73 Saint-Léger de France, de Belgique et de Suisse. Notre Conseil municipal et son maire, Régis Charbonnier, ont voté l'adhésion de Boissy-Saint-Léger le 25 juin 2008. Ils ont alors confié à l'association des Amis de Léo en Val-de-Marne, présidée par Karine Venancio, le soin d'organiser le 9<sup>e</sup> rassemblement des 18 et 19 mai 2013 à Boissy et de vous y accueillir.

Située à 18 km au sud-est de Paris, notre commune s'étale sur 894 hectares dont 72 % d'espaces verts et de forêts. Installée à l'origine sur le coteau du plateau briard, notre ville s'est étendue dans la plaine centrale du Val-de-Marne et accueille désormais environ 16 000 Boisséens. Elle fait partie de la communauté d'agglomération du Haut-Val-de-Marne et est jumelée avec Lauda-Königshofen dans le Bade-



Wurtemberg en Allemagne.

Pour que le 9<sup>e</sup> Rassemblement soit pour vous une manifestation de joie et de découverte de notre ville et de notre région, nous vous avons préparé un programme animé.



### Le samedi 18 mai 2013

- 9 h à 11 h : Accueil des participants et installation de vos stands
- 11 h : Ouverture officielle du 9<sup>e</sup> Rassemblement, vin d'honneur offert par la municipalité
- 12 h : Déjeuner sous le chapiteau
- 14 h : Départ pour l'une des trois visites touristiques (au choix) :

**11 heures : ouverture officielle et 12 heures : déjeuner sous chapiteau**



Karine, présidente des Amis de Léo du Val de Marne, et Régis Charbonnier, maire, nous accueillent



Lâcher de colombes, symbole de paix, d'harmonie et de liberté



Les cyclistes de St Léger sous Cholet nous rejoignent



une tablée de Belges de St Léger en Gaume

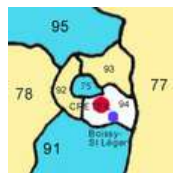


<https://www.stleger.info/asso/histoire2013.htm>

Toutes les autres informations sont accessibles sur le site des SAINT LEGER DE FRANCE ET D'AILLEURS.

# Boissy Saint Léger (Val de Marne)

## 9e Rassemblement en mai 2013



14 heures : départ pour les visites



### I. Visite du Château et du centre d'entraînement des trotteurs de Grosbois

Le Domaine de Grosbois, classé monument historique, comprend **trois entités** :

**Le Château** construit dès 1597 par Nicolas de Harlay, surintendant des finances d'Henri IV et agrandi dès 1616 par Charles de Valois. Le château a souvent changé de propriétaires....

**Un des premiers centres d'entraînement** des trotteurs d'Europe, créé en 1962 sur 412 ha, par la société d'Encouragement à l'Élevage du cheval français, qui accueille champions et futurs champions dans ses installations, ses pistes... et dispose d'une clinique spécialisée,

**Le musée du trot**, ouvert sur 600 m<sup>2</sup> de l'aile droite du château et qui présente, depuis 2010, l'une des plus grandes collections d'Europe.



### II. Visite des serres d'orchidées et de la chocolaterie Janin

Deux productions artisanales locales font la renommée de Boissy St Léger. Depuis 1866, **cinq générations d'orchidéristes** ont fait de Boissy la capitale de l'orchidée. Aujourd'hui, la société Vacherot & Lecoufle propose une gamme très vaste d'orchidées, aux couleurs chatoyantes.



**La chocolaterie Janin** est l'une des 12 dernières petites chocolateries de France. Stéphane Janin transforme les fèves de cacao en chocolat brut d'exception de qualité inégalée. Ses chocolats restent une référence depuis 1950.

### III . Visite de Paris en bateau-mouche

Larguez les amarres et découvrez Paris, ses monuments les plus prestigieux et les bords de Seine, au fil de l'eau et à travers le temps : la Tour Eiffel, les Invalides, le Palais Bourbon, le musée d'Orsay, le palais de Justice, les îles de la Cité et Saint-Louis, l'Hôtel de Ville de Paris, la tour St Jacques, la Concorde, le Grand Palais...



20 heures : dîner et soirée sous le chapiteau



Les maires se rassemblent



St Léger les Paray



Joanny et Edouard



Mais qu'à vu Jean-Maurice ?



<https://www.stleger.info/asso/histoire2013.htm>



Toutes les autres informations sont accessibles sur le site des SAINT LEGER DE FRANCE ET D'AILLEURS

# Boissy Saint Léger (Val de Marne) 9e Rassemblement en mai 2013



**Le dimanche 19 mai 2013**

9 h : randonnée pédestre à la découverte de Boissy-St-Léger et Assemblée générale des Saint-Léger



11 h : ouverture des stands et Messe en l'église Saint-Léger



14 h 30 : les olympiades



19 h : remise de la clé au futur organisateur - St Léger en Gaume (Belgique) - et soirée

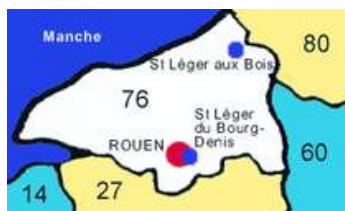


que des Belges ! Francine, Alain (bourgmestre de St Léger en Gaume, qui tient la clé) et Jean-Pol



<https://www.stleger.info/asso/histoire2013.htm>

Toutes les autres informations sont accessibles sur le site des SAINT LEGER DE FRANCE ET D'AILLEURS



# Saint Léger aux bois (Seine Maritime)



Région de Normandie (Haute Normandie auparavant)  
Département de Seine Maritime, Arrondissement de Dieppe - Canton de Eu  
Communauté de Communes Interrégionale de Blangy-sur-Bresle



## Le clocher penché

Le clocher de Saint-Léger a souvent fait parler de lui ! Il est bel et bien penché !

C'est une flèche hexagonale, inclinée vers l'ouest et verticale à l'est, qui s'élève à plus de 50 m au-dessus du sol, soit 264 m au-dessus du niveau de la mer (et encore, il paraît qu'on l'a rabaissée !). Il abrite trois cloches et une horloge munie de deux cadrans, fait rare dans la région.

Pourquoi est-il penché ? Il y a, certes, plusieurs hypothèses et légendes qui courent sur la question. Dergny, en 1866, affirmait qu'il était déjà penché au XVIIIe siècle. On sait que la foudre était tombée en 1714 ; peut-être est-ce à cette occasion qu'un nouveau clocher a été érigé et qu'il fut construit penché, comme de nombreux clochers de la région, pour avoir une meilleure prise au vent. Toujours est-il qu'il serait difficile de voir dans son inclinaison une part de hasard, sachant que, si un des pans du clocher est fortement incliné, l'autre est parfaitement à la verticale. Il ne s'agit donc probablement pas d'un accident de construction.



C'est un peu comme une tour de Pise pour les Léodégariens (habitants de Saint Léger). Certainement édifié ainsi afin de lutter contre les vents dominants, le bruit court également que le clocher se serait penché pour saluer une jeune fille vierge, venue se marier, et qu'il attendrait pour se redresser qu'une autre vienne à l'église passer l'anneau du mariage...

"Peut-être aurait-il fallu payer une intéressée pour se préserver jusqu'au passage devant Monsieur le curé" ajoute Jean-Pierre Polycarpe, un habitant du village.

### La Sécurité avant l'Originalité

**Saint-Léger-aux-Bois**  
**l'église orpheline de son clocher**  
**pour une durée de 4 mois**

Pour des raisons de sécurité, le clocher de l'église a été déposé mardi 19 juillet 2005 pour être restauré.

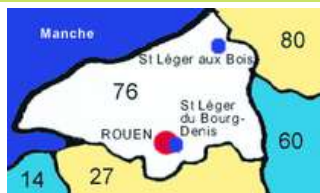
Il y a de ces événements qui ne se ratent pas, le genre de spectacle dont l'intérêt n'a d'égal que la rareté.

Ils étaient donc une bonne centaine de curieux à s'être rassemblés aux abords de l'édifice afin d'assister à la spectaculaire manoeuvre. Mieux, il aura fallu à certains badauds, présents depuis 13h30, patienter jusqu'à 20h avant de pouvoir admirer le clocher en suspension "atterrir tout en douceur". Initiative visant à restaurer un monument ancien, la démarche se veut plus que jamais sécuritaire face à la perspective d'un clocher dont l'inclinaison, source de renommée, se révélait de plus en plus préoccupante.

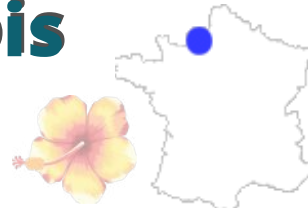


<https://www.stleger.info/les72StLe ger/region2/76a.monuments.htm>





# Saint Léger aux bois (Seine Maritime)



La légende voudrait que le charpentier de l'époque, aux brises dominantes d'Ouest et afin de lui donner de la "force si au vent", ait volontairement incliné la flèche du clocher.

Force est de constater que, quelques siècles plus tard, l'homme est, comme qui dirait, parvenu à ses fins. Sauf que "ne défie pas les lois de l'équilibre qui veut". Ainsi, l'usure du temps qui passe aidant, l'inclinaison progressive, atteignant aujourd'hui près de 2,5 mètres par rapport à l'aplomb, est devenue si inquiétante que les pouvoirs locaux ont rapidement envisagé une réduction de la déviance en même temps qu'une restauration du site.

"Il s'agit avant tout d'une opération visant à rétablir une certaine sécurité aux alentours de l'église. Depuis un moment, il avait été constaté un désordre notoire dans la charpente avec de nombreuses cassures. Par ailleurs, un arêtier était, quant à lui, cassé depuis près de 15 ans. A partir de là, et afin de prévenir tout risque d'accident, la municipalité a décidé de prendre les mesures qui s'imposaient" indique Rémy Ternisien, maire de Saint-Léger-aux-Bois.

Les travaux ont, par conséquent, nécessité le dépôt du clocher, lourd de 8 tonnes. "Ce monument a toujours suscité la curiosité. Le déplacement d'une telle structure provoque logiquement l'attrait de la population. C'est, à n'en pas douter, une page de l'histoire locale qui est en train de se tourner" affirme cet habitant. Même son de cloche chez sa voisine "compréhensive mais attristée devant cette église décapitée". Place maintenant à la consolidation et aux travaux de restauration avant la réouverture de l'église prévue au printemps 2006.

Outre le clocher qui sera prochainement pourvu d'un para foudre et d'une horloge opérationnelle, c'est une véritable "cure de jouvence" que s'apprête à vivre l'église locale, à commencer par la sacristie détruite par l'incendie du 25 février 2004 et qui sera totalement restaurée. Par ailleurs, les chapelles dont les toitures et charpentes sont endommagées vont faire l'objet d'une attention toute particulière, tout comme les façades qui pourraient subir un ravalement "salvateur". Un calendrier des plus chargé qui pousse le maire à affirmer que l'église "ne sera accessible au public qu'à la mi-2006".

Source : le journal local "Le Réveil"

Un grand merci à Anne, de Réalcamp,  
pour les photos !

<https://www.stleger.info/les72StLe/ger/region2/76a.monuments.htm>

Quelques mois plus tard...



## Le nouveau clocher

Le clocher a été remis en place le **mercredi 22 février 2006** à 8h du matin, après que la date ait été repoussé 2 ou 3 fois en raison des conditions climatiques.

Voici quelques photos prises pendant la manoeuvre, qui nous ont été adressées par Lucie et Anne. Sympa. Merci à elles !

